



REGLEMENT TOURNOI NOEL MINI HAND

Dimanche 11 décembre 2011



Article 1 : Tous les enfants licenciés ou non licenciés et correspondant aux années d'âge proposées peuvent participer. Dans le cas d'un non licencié, celui-ci sera obligé de remplir un Bordereau de licence événementielle, pour pouvoir bénéficier d'une assurance le jour du tournoi.

Article 2 : Toutes les personnes qui participent au déroulement du tournoi (arbitres, parent-manager) devront être licenciées sous les conditions de l'article précédent.

Article 3 : Les années d'âge des enfants autorisés à participer sont 2002, 2003, 2004, 2005 (voir 2006)

Article 4 : Pour éviter tous problèmes de responsabilités, nous vous prions de faire jouer uniquement les enfants qui répondront aux obligations de l'article 1.

Article 5 : Le tournoi ne comporte pas de classement, mais il sera organisé de manière à ce que les équipes jouent par niveau.

Article 6 : Le nombre maximum d'équipes engagées sera de 48.

Article 7 : Le règlement sportif n'est autre que le règlement Mini Hand 1^{er} pas (cage Mini-Hand, terrain dans la largeur, 4 joueurs et 1 Gardien, engagement du gardien...)

Article 8 : Les temps de jeu et le nombre de matchs seront déterminés en fonction du nombre de participants.

Article 9 : L'engagement à ce tournoi est soumis à l'acceptation du présent règlement et de sa signature.

Signature et tampon du club :

(Accompagnée de Mention « lu et approuvé »)

le ,



Document à renvoyer au VHB avant le mercredi 7 décembre

VHB – 244 rue Bointon - BP 80139 - 69655 Villefranche/Saône Cedex

N° affiliation FFH 1669008 Siret N° 508 825 056 000 15 Code APE 9312 Z

Email : villefranchehandball@orange.fr Tél 04 74 68 26 53 – Fax 04 74 65 59 17 – site
<http://www.villefranchehandball.com/>

